

DECISION DE LA PRESIDENTE n° 2026-618

Objet : Développement économique – remplacement éclairage public sur la ZA Druizieux à St Donat sur l'Herbasse

La Présidente de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2026-218 du 22 avril 2026 portant délégation du Conseil d'Agglomération à la Présidente ;

Considérant la nécessité de remplacer l'éclairage public existant par de l'éclairage LED sur la zone d'activité de Druizieux à Saint Donat sur l'Herbasse, zone gérée par ARCHE Agglo ;

Considérant qu'une consultation a été envoyée à trois entreprises le 30 juin 2026 ;

Considérant le rapport d'analyse des offres ;

Considérant que l'offre de l'entreprise MABBOUX ELECTRICITE est économiquement la plus avantageuse et répond aux besoins de la collectivité ;

Considérant que les crédits sont inscrits au budget ;

DECIDE

Article 1 – De conclure et signer un contrat de travaux pour le remplacement de l'éclairage public existant par de l'éclairage LED sur la ZA de Druizieux avec l'entreprise MABBOUX ELECTRICITE

Article 2 – Le contrat est conclu sans montant minimum et selon un montant maximum de 14 957.60 € HT soit 17 949.12 € TTC (pendant toute la durée du contrat).

Article 3 – Les travaux débuteront entre le 5 octobre et le 7 décembre 2026.

Article 4 – Madame la Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente décision qui sera transmise au représentant de l'Etat dans le Département, au comptable public et publiée sur le site internet d'ARCHE Agglo.

Article 5 - La présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois de sa publication :

- D'un recours gracieux auprès de Madame la Présidente,
- D'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon.

Signé électroniquement par :
Delphine COMTE
Date de signature : 30/09/2026
Qualité : Présidente ARCHE Agglo